

pêcher que des conflits de ce genre soient exploités en vase clos à l'étranger au bénéfice de puissances étrangères et au mépris des intérêts des patrons et travailleurs canadiens. Dans bien des cas, l'étranger s'est ingéré dans nos relations industrielles. En fait, cette influence a été si marquée qu'il y a quelque temps Radio-Canada ou certains réalisateurs d'émissions ont jugé bon de présenter au public canadien un documentaire pour montrer ce qui arrivait quand des influences injustifiées se faisaient sentir dans une grève où le salariat et le patronat sont en cause. Je veux parler de l'émission de Radio-Canada qui a suscité un vif intérêt il y a quelques mois: *This Hour has Seven Days*, qui portait sur la grève des typographes des journaux de Toronto.

La direction et le syndicat étaient presque parvenus à une entente. Cependant, à cause de la participation d'instigateurs américains qui ont fomenté la discorde, la grève s'est poursuivie; en fait, je crois qu'elle n'est pas encore réglée. Au Canada, nous avons eu des employés d'un journal qui, en principe, ont été en grève 17 ou 20 ans. Mais la situation devient très dangereuse, lorsque nous constatons que les relations entre le patronat et le salariat s'aggravent par suite de l'ingérence étrangère.

Nous nous rendons compte, bien entendu, qu'il y a des relations très étroites entre les syndicats canadiens et américains. Bon nombre des syndicats du Canada sont internationaux et ont leur siège central aux États-Unis. Évidemment, c'est avantageux pour les syndicats canadiens en cas de grèves prolongées, car ils peuvent profiter des ressources financières des syndicats d'outre-frontière, ce qui leur permet de financer les grèves pendant de longues périodes.

● (6.30 p.m.)

Il arrive aussi que les syndicats canadiens bénéficient de l'appui des syndicats internationaux lorsque les négociations se poursuivent et que les allocations de pension proviennent entièrement des États-Unis. Cependant, cela n'a pas empêché certains des employés de Radio-Canada de signaler au public certaines des injustices dans ce différend. En étudiant la situation, nous sommes portés à nous demander pourquoi les Canadiens tolèrent une pareille ingérence sans mot dire. Il est intéressant d'examiner les recherches effectuées par le personnel de Radio-Canada et de constater qu'une grande partie de la documentation se fondait effectivement sur les faits. La grève en question a suscité des

commentaires de Canadiens d'un bout à l'autre du pays, pour la simple raison que ni les éditeurs ni le syndicats n'en voulaient vraiment. Mais c'était une grève que ni les éditeurs ni le syndicat ne pouvaient se permettre de perdre.

On a fait des déclarations inoubliables au sujet de cette grève, car on a cru tant de fois qu'elle était sur le point de se régler. A noter que ceux qui avaient fait tant de recherches ont découvert qu'à trois reprises les représentants de la section locale n° 91 de l'Union internationale des typographes en étaient venus à une entente avec les journaux. Cependant, trois fois les accords ont été rejetés par la centrale du syndicat des imprimeurs à Colorado Springs. Voilà une bien triste histoire, monsieur l'Orateur. Elle prouve que même si les syndicats et le patronat canadiens sont tombés d'accord, l'ingérence d'un syndicat international de l'autre côté de la frontière prive les journaux et les autres intéressés du privilège d'en arriver à un règlement satisfaisant.

Il est regrettable que cela se produise vu que les intéressés de ce côté-ci de la frontière sont d'accord pour régler le conflit. Toutefois, les enquêteurs de Radio-Canada ajoutaient que le syndicat local n° 91 s'est mis en grève parce que la centrale internationale de Colorado Springs ne pouvait se permettre de céder au sujet de l'automatisation, ou du moins le croyait-elle.

On pourrait aussi demander la raison de la grève des imprimeurs de Toronto. Pourquoi ont-ils accepté les directives de leur siège social américain, refusant trois offres assez sérieuses des éditeurs? Cela s'explique d'une part parce que l'Union internationale des typographes à Colorado Springs administre la caisse de pensions. C'est dommage parce qu'il semble que les aspects financiers de l'affaire soient la clé de tout le problème. Voilà qui met les syndicats canadiens en demeure d'élaborer un genre de régime de pensions qui sera satisfaisant à ses membres et les rendra indépendants de puissances de l'autre côté de la frontière.

Radio-Canada n'était pas seule à vouloir signaler au public canadien cet aspect des relations entre la main-d'œuvre et le patronat canadiens. Il est vraiment intéressant et opportun de noter les observations du premier ministre du Québec au sujet de cet arrangement entre les syndicats internationaux ayant leur siège social au-delà de la frontière, et les syndicats locaux du Canada. Il s'est heurté à quelques difficultés à propos d'une mesure concernant les régimes de pension administrés de l'autre côté de la